

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 593

Artikel: Démographie, économie(s), emploi. Partie III, Les lois du marché
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012076>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les lois du marché

Les indicateurs démographiques n'éclairent pas toutes les zones d'ombre de notre politique économique et sociale, mais au moins permettent-ils de fixer quelques points de repères, quelques «passages obligés». Nous avons vu dans les deux derniers numéros de DP, tout d'abord (n° 591) quelle sera l'ampleur du vieillissement de la population suisse dans les toutes premières années du XXI^e siècle, puis (n° 592) quel sera le poids des deux populations «dépendantes», les jeunes et les vieux, toujours au début du siècle prochain. Aujourd'hui, il nous faut bien aborder les questions relatives à l'emploi.

Pour réanimer une économie défaillante et résorber le chômage, il faudrait «faire plus d'enfants». L'argumentation martelante d'un Sauvy, sur ce sujet, ne manque ni de force, ni de raison. Un peuple vieillissant, égrotant, est vraisemblablement peu dynamique et peu apte aux affrontements futurs.

Au moment où des questions fondamentales se posent quant à l'avenir et sur le sort des êtres humains, sur l'environnement et le cadre de vie, des promoteurs de lendemains technocratiques, obnubilés par la croissance matérielle, préconisent une accumulation de produits dont la croissance démographique est l'un des moteurs. Cette fuite en avant est mythologique. Retournement inouï: c'est demander aux familles de résoudre, par une natalité accrue, les problèmes économiques de nations où les gouvernants échouent dans la recherche de solutions adéquates. Avec ou sans mesures financières à but nataliste (prime au troisième enfant par

exemple), c'est traiter les parents en reproducteurs et les enfants comme moyens au service de l'économie. Une économie où — il suffit d'ouvrir les yeux pour le constater — la voiture a la priorité sur l'enfant... Mais l'hypocrisie sociale n'est pas comptable de ses contradictions.

La stagnation de la croissance économique inquiète plus les décideurs politiques que le chômage ou le mal-emploi. Balance révélatrice des valeurs prédominantes. «Seule une économie saine assure le progrès social», telle est l'antienne depuis le ralentissement économique. C'est souligner combien le social est considéré comme un sous-produit de l'économique. La générosité est mesurée à l'aune de la croissance du produit national ou du chiffre d'affaires des entreprises.

Les indicateurs économiques sont certes indispensables, mais ils jouissent d'un prestige surfait, asservissant notamment la mesure des échanges au monétaire, faisant oublier que la monnaie est fiduciaire — ce que les amples oscillations du dollar, par exemple, devraient rappeler. Séparer la satisfaction dans l'emploi du temps et la morale est une bien faible parade: à quand, au moins, l'introduction d'indicateurs sociaux?

Bref, cette logique en forme comptable de «doit et avoir», à court terme qui plus est, régente le présent. Souvent confondue avec le réalisme — qui change au gré de la conjoncture — elle pèse lourdement sur les décisions.

SUR L'AUTEL DU PLEIN-EMPLOI

L'emploi et le travail ne sont pas dissociables des résultats qu'ils produisent. Que signifie par exemple le plein-emploi si le but final est la puissance dominatrice (militaire)? Le plein-emploi est-il justifiable si, pour l'assurer, il faut accepter de produire et de consommer n'importe quoi, n'importe où et n'importe comment?

Faut-il admettre que l'emploi est, à long terme, limité? Le travail doit-il être distribué et réparti comme une denrée soumise au rationnement? Des aménagements négociés du temps de travail (durée mensuelle, vacances, âge de retraite) peuvent être signe de progrès sociaux; mais envisagés comme remède à court terme au mal-emploi, ne vont-ils pas faire empirer le mal et raréfier la production des biens et des services?

FACE À L'INÉVITABLE MUTATION

Le domaine de la prospective de l'emploi est vaste. Quelques points de repère, simples bases de discussion.

Avec ou sans modélisation mathématique, il est utile de cerner des avenirs possibles de l'emploi. L'élaboration de scénarios divers, reposant chacun sur des hypothèses vraisemblables et ayant une cohérence propre, permet de mieux jauger les

ANNEXE

Réerves d'actifs

L'emploi, la grande question de cette fin du XX^e siècle. Difficile de risquer des pronostics tant il est vrai que le volume de l'emploi est dépendant de la conjoncture économique. L'analyse démographique permet pourtant de fixer des points de repères intéressants, en particulier en ce qui concerne le nombre des actifs prêts à entrer sur le «marché» du travail.

Comme nous l'avons fait pour les perspectives esquissées dans les deux derniers numéros de DP, retenons trois variantes pour les soixante prochaines années: d'abord la variante faible, 1,5 enfant par femme en âge de procréation (niveau actuel), puis la variante moyenne, 1,8 enfant dès

avantages et les inconvénients des voies du développement. C'est à quoi s'est livré, entre autres, un groupe d'études du 8^e Plan français. Ce n'est pas faire injure au nouveau régime français que de citer cette réflexion, toujours valable:

— S'agit-il, par une stratégie de redéploiement industriel, de stimuler la compétitivité économique pour reprendre l'expansion mondiale?

— Ou faut-il, pour éliminer les poches de chômage puis assurer le plein emploi, ériger des protections et viser l'autarcie?

— Ou combiner ces approches, en répartissant la population active d'une part dans un secteur productiviste, intégré au marché mondial et soumis à la concurrence internationale, et d'autre part dans un secteur où sont moins fortes les rémunérations et les contraintes extérieures?

— Ou, pour éviter l'économie informelle et souvent souterraine qui pourrait résulter de ce dualisme, envisager une société triangulaire: marché, administration, tandis que des emplois nouveaux

1990-1994, et enfin la variante forte, 2,1 enfants dès 1990-1994.

Deux postulats supplémentaires, imposés par les données à disposition:

— admettons que les taux d'activité par groupes d'âges seront semblables dans le temps, ce qui est de toute façon très vraisemblable;

— bornons-nous à examiner ce qui se passe dans les rangs de la population masculine, cernée ici

d'utilité sociale seraient assumés de façon décentralisée et personnalisée, dans le cadre des solidarités de voisinage?

— Ou convient-il encore d'organiser la société — non en secteurs séparés en autant de ghettos — mais par un meilleur partage du temps? Ainsi, le travail répondant aux lois du marché aurait une durée écourtée; à côté, en compensation du «manque à gagner», se développeraient des activités, productives ou non, accordant la primauté à une occupation satisfaisant les «aménités»?

Ces anticipations ont toutes leur logique. Il est vraisemblable que l'organisation du travail et les modalités d'emploi — qui sont indissociables de l'ensemble des activités sociales — sera pluraliste, répondant à plusieurs logiques ou trajectoires. «La simple adaptation des institutions ne suffira pas, cependant, face à l'ampleur de la mutation à réaliser. Pour gérer la transition il faudrait qu'émergent de nouveaux modes de relation, de nouvelles structures d'organisation¹.»

selon les données du recensement de 1970, soit les hommes de 15 à 64 ans, 1,91 million d'hommes en activité en 1980; pas de sexe, dans cette manière de procéder: les indices sont presque les mêmes en retenant l'ensemble de la population entre 20 et 60 ans.

Tableau du volume potentiel d'emplois (selon trois variantes), 1980-2040:

Années	1980	1990	2000	2010	2020	2030	2040
Variante basse	100	106	104	99	90	80	71
Variante moyenne	100	106	104	102	96	88	84
Variante haute	100	106	104	103	101	97	97

Une prospective de l'emploi considère le travail comme «porteur d'avenir». La population des actifs n'est pas réductible à une variable dépendante d'un «marché de l'emploi», reflet de l'état d'une économie à une époque donnée. Une politique de l'emploi pour demain s'efforce d'associer chacun à la vie de demain. Le travail est une activité qui produit quelque chose, et qui revêt de la valeur pour autrui, et pour soi.

Ce sont là des options. Elles ne sont pas nécessairement partagées. Elles supposent une politique volontariste. Quelles productions promouvoir pour satisfaire quels besoins et quelle consommation? Comment utiliser mieux les ressources et mieux répartir les produits du travail? Quelle organisation sociale demain?

A SUIVRE

¹ «Préparer l'avenir à long terme»: réflexions sur l'avenir du travail. La Documentation française, Paris 1980, page 159 (Commissariat général du plan, 8^e plan 1981-85).

Première conclusion générale. Si les taux d'activité restaient semblables, le nombre des actifs augmenterait d'abord, d'ici 1990; il serait de 4% supérieur à 1980 en l'an 2000; l'évolution serait la même dans les trois variantes: ceux qui entreront en activité sont déjà nés! en fait, les différences commencent à se creuser dès 2010;

— avec une faible natalité, la population résidente régresse, suivie avec un décalage d'une quinzaine d'années par la diminution du nombre d'actifs; en 2040, les actifs seraient en nombre de près de 30% inférieur;

— avec la variante moyenne, on retrouverait le nombre d'actifs de 1980 vers 2015; le nombre serait inférieur de 15% vers 2040;

— avec la variante forte, le nombre serait stationnaire et proche de celui des années 80 dès 2020. Selon cette hypothèse simplificatrice, les taux d'activité généraux sont voisins, dans le temps et pour les trois variantes.